



CAHIER DES CHARGES / REGLEMENT 2012

GRAND NATIONAL

CCE



Toutes les questions ayant trait à l'organisation d'une étape du Grand National de CCE doivent se référer aux Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques de CCE du règlement FFE, et au règlement du circuit concerné.

En acceptant ce cahier des charges l'organisateur s'engage à respecter les différentes prescriptions décrites ci-après.

I. GENERALITES

Le Grand National est un circuit de référence dans le domaine des sports équestres. Il se dispute par Ecuries. Simple et facile à médiatiser, il permet à la FFE de mettre en avant les meilleurs concours nationaux et de valoriser les propriétaires et les sponsors-partenaires des Ecuries.

- A. Le Grand National se court sur **5 concours nationaux proposant une épreuve Pro Elite Grand Prix.**
- B. Les épreuves du Grand National se déroulent sur des concours répondant au cahier des charges technique défini par la FFE.
- C. La participation et les engagements se font par « Ecurie ». Les Ecuries s'inscrivent auprès de la FFE. Les engagements des chevaux et de l'Ecurie dans les concours étapes du Grand National se font par le système fédéral informatique FFE COMPET.
- D. Une Ecurie est une personne physique ou morale pour laquelle courent 2 cavaliers titulaires d'une licence de compétition PRO sur autant de chevaux que souhaité.



- E. Les logos publicitaires des Ecuries sur le cheval et sur le cavalier sont libres en taille.
- F. Les cavaliers courent pour une seule Ecurie par saison.
- G. A chaque étape, des points sont attribués aux 8 premières Ecuries en fonction de leur classement dans l'épreuve Pro Elite Grand Prix.
- H. Pour prétendre figurer au classement général, l'Ecurie doit avoir participé au moins à 3 étapes.
- I. Seuls les **3 meilleurs classements** d'une Ecurie comptent pour le classement général.
- J. Une dotation d'étape est attribuée aux 8 Ecuries les mieux classées, en sus des gains de l'épreuve.
- K. Une dotation est attribuée aux 8 premières Ecuries du classement général à l'issue du circuit annuel.
- L. L'inscription et l'adhésion d'une Ecurie dans le Grand National 2012 vaut acceptation du présent règlement.

II. PROGRAMME

Le programme est à concevoir avec le Sélectionneur National et les chefs de piste du concours.

L'épreuve Grand National ne peut pas servir de support à une compétition internationale.

L'horaire du cross doit être validé et définit avec le Service Communication de la FFE.

Le concours doit se dérouler sur une durée de 2 ou 3 jours.

Epreuves obligatoires : Pro Elite Grand Prix, Pro Elite, PRO1 7ans.

Epreuve facultative : Pro 2

Epreuve non autorisé : Pro 1 sauf Pro1 réservé au 7 ans.

III. INFRASTRUCTURE

- Ecuries offrant toutes les conditions de confort et de sécurité : alimentation en eau, en électricité et des douches pour chevaux cf. Règlement Vétérinaire de la FEI, 10^{ème} édition 2006, Annexe XVI.
- Terrain de détente garantissant l'intégrité physique des chevaux.

Test de dressage :

- Carrière des 10 min en sable ou en herbe de 60 x 20 m.
- Carrière de 60 x 20 m avec un sol de très bonne qualité.



- Lices et tribunes de juges conformes au règlement international.
- Saisie informatique des notes et affichage public permanent.

Test de cross :

- Piste, en sable ou en herbe, de très bonne qualité.

Test de saut d'obstacles :

- Carrière avec un sol de très bonne qualité.
- Parc d'obstacles de niveau international : fiches, poids et dimension des barres, aspect, bidet.

Cf. Règlement FEI rules for Jumping Event, chapitre III, Art. 208 et suivants.

IV. OFFICIELS DE COMPETITION

6 Juges FEI ou FFE National Elite sont désignés et pris en charge par la FFE.

1 Chef de piste doit être choisi par l'organisateur parmi les trois chefs de piste habilités suivants : Pierre Le Goupil, Pierre Michelet, Thierry Touzaint.

Un chef de piste ne peut officier plus de deux fois par an sur l'ensemble du Grand National.

V. SPEAKERS

Le nom du speaker est proposé un mois avant le concours à la FFE pour validation.

Rôle du Speaker:

- Annoncer le nom de l'Ecurie, du cavalier et le propriétaire du cheval,
- Présenter l'Ecurie en quelques mots,
- rappeler le classement provisoire des Ecuries avant l'étape,
- annoncer les différents challenges et les partenaires du Grand National,
- annoncer : les étapes passées et suivantes
les classements individuels et par équipes

Toutes les informations nécessaires sont fournies par le Service Communication FFE.



VI. ENGAGEMENTS

Les engagements se font par épreuve, conformément au programme du concours.

Tout cavalier appartenant à une Ecurie inscrite dans le Grand National 2012 peut effectuer :

- tout changement de cheval gratuitement
- tout changement d'épreuve en s'acquittant de l'éventuelle différence de coût
- tout engagement terrain sans coût supplémentaire

VII. DOTATIONS EPREUVES

Epreuves obligatoires	Dotations à la charge de l'organisateur
Pro Elite Grand Prix	Au moins 18.000€ , répartis conformément au tableau type des prix par tiers : Art 5.11 .C des dispositions générales du Règlement des compétitions de la FFE, Edition 2012.
Pro Elite	Au moins 8.000 € , répartis conformément au tableau type des prix par tiers : Art 5.11 C des dispositions générales du Règlement des compétitions de la FFE, Edition 2012.
	Dotation FFE
Pro1 7 ans cross 520m/mn	4 000 euros répartis conformément au tableau type des prix par tiers : Art 5.11 .C des dispositions générales du Règlement des compétitions de la FFE, Edition 2012. Prix créés à la charge de l'organisateur.

Pour l'épreuve Pro Elite Grand Prix :

- L'organisateur d'une étape s'engage à distribuer aux concurrents au moins 8 Prix.
- La FFE dote les Ecuries selon la répartition suivante :

DOTATION D'ETAPE	
Pour chaque Ecurie, en sus des gains du concours	
Total	7 000 €
1 ^{ère} Ecurie	2 800 €
2 ^{ème} Ecurie	1 200 €
3 ^{ème} Ecurie	900 €
4 ^{ème} Ecurie	700 €
5 ^{ème} Ecurie	400 €
6 ^{ème} Ecurie	400 €
7 ^{ème} Ecurie	300 €
8 ^{ème} Ecurie	300 €



DOTATION DU CLASSEMENT GENERAL	
Total	40 000 €
1 ^{ère} Ecurie	12 000 €
2 ^{ème} Ecurie	9 000 €
3 ^{ème} Ecurie	7 000 €
4 ^{ème} Ecurie	4 000 €
5 ^{ème} Ecurie	3 000 €
6 ^{ème} Ecurie	2 000 €
7 ^{ème} Ecurie	1 750 €
8 ^{ème} Ecurie	1 250 €

VIII. RECOMPENSES

Les récompenses listées ci-dessous sont commandées par la FFE et transmises directement à l'organisateur.

Cavaliers	Coéquipiers	Propriétaires	Sponsors	organisateur
3 premiers : <ul style="list-style-type: none"> • Plaques • Flots • Tapis ou couvertures 	3 premiers : <ul style="list-style-type: none"> • Plaques • Flots 	3 premiers : <ul style="list-style-type: none"> • Plaques 	3 premiers : <ul style="list-style-type: none"> • Plaques 	<ul style="list-style-type: none"> • Plaque

IX. PROTOCOLE DE REMISE DES PRIX

Le protocole de remise des prix prend effet dès la fin de l'épreuve.

La remise des prix du Grand National se fait avant la remise des prix de l'épreuve Pro Elite Grand Prix. Elle doit durer maximum 4 minutes, afin de permettre aux organisateurs de préparer la remise des prix de l'épreuve

Déroulement :

1. Calcul des résultats de l'étape du Grand National et annonce par le ou les speakers sous couvert de la FFE.
2. Installation du podium, des visuels du Grand National sur la piste par l'organisateur, de la table de remise des prix avec tapis de selle, plaques et flots Grand National.
3. Remise des prix Grand National :
 - les 3 cavaliers représentant les 3 premières Ecuries entrent sur la piste ensemble du 3^{ème} au 1^{er} et viennent se placer derrière le podium.
 - seul le meilleur cavalier de l'Ecurie est appelé à cheval.
 - les cavaliers montent sur le podium du 3^{ème} au 1^{er}.
 - le 2^{ème} cavalier de l'Ecurie est invité à monter sur le podium.



- les responsables et partenaires des trois premières Ecuries sont invités à la remise des prix et montent sur le podium.
- les propriétaires des trois chevaux sont également invités à la remise des prix et montent sur le podium.

4. Remise des Prix du Pro Elite Grand Prix.

X. CHALLENGES JEUNES

A. CHALLENGE DES JEUNES SENIORS

Le challenge des jeunes a pour objectif de récompenser les 3 meilleurs jeunes du circuit lors de chaque étape du Grand National 2012.

- Le challenge des jeunes se fait sur l'épreuve Pro Elite Grand Prix de chaque étape du Grand National de concours complet 2012
- Pour figurer dans ce classement, un cavalier « jeune » doit
 - Etre membre d'une Ecurie engagée dans le Grand National 2012,
 - Etre âgé de 26 ans et moins dans l'année 2012,
 - Obtenir au minimum 62 % lors du test de dressage,
 - Terminer son cross avec au maximum un refus et 90 secondes de temps dépassé,
 - Finir son test de saut d'obstacles avec un maximum de 8 points.
- L'organisateur établit le classement Jeunes des participants de l'épreuve Pro Elite Grand Prix. Une dotation spécifique sera attribuée par la FFE aux trois meilleurs jeunes lors de chaque étape : 800€ au 1^{er}, 400€ au 2^{ème} et 300€ au 3^{ème}. Les résultats sont gérés par la FFE et payés après chaque étape.
- Pour tous les autres points, le règlement officiel du Grand National 2012 s'applique. Participer au challenge des jeunes ne retire pas le classement et la dotation des Ecuries du Grand National.

B. CHALLENGE FFE DES JEUNES CAVALIERS

Le challenge FFE des jeunes cavaliers a pour objectif de récompenser les 3 meilleurs jeunes cavaliers du circuit, lors de chaque étape du Grand National 2012.

- Le challenge se fait sur l'épreuve Pro Elite de chaque étape du Grand National de concours complet 2011
- Pour figurer dans ce classement, un cavalier doit
 - Etre âgé de 21 ans et moins dans l'année 2012,
 - Obtenir au minimum 62 % lors du test de dressage,
 - Terminer son cross avec au maximum un refus et 90 secondes de temps dépassé,
 - Finir son test de saut d'obstacles avec un maximum de 8 points.
- L'organisateur établit le classement Jeunes Cavaliers de l'épreuve Pro Elite. Une dotation spécifique sera attribuée par la FFE aux trois meilleurs jeunes cavaliers lors



de chaque étape : 400€ au 1^{er}, 200€ au 2^{ème} et 150€ au 3^{ème}.
Les résultats sont gérés par la FFE et payés après chaque étape.

- Pour tous les autres points, le règlement officiel du Grand National 2012 s'applique. Participer au challenge FFE des jeunes cavaliers ne retire pas le classement et la dotation de l'épreuve Pro Elite.

XI. CHALLENGE DES PROPRIETAIRES "INTERCONTINENTAL- RICHARD ZEGER"

Ce challenge des propriétaires "INTERCONTINENTAL- RICHARD ZEGER" a pour objectif de récompenser le propriétaire du meilleur cheval de l'année sur le circuit Grand National 2012.

- Le challenge des propriétaires se déroule sur l'épreuve Pro Elite Grand Prix de chaque étape du Grand National 2012.
- Des points sont attribués à l'issue de chaque étape.
- Le classement final est établi par cumul des points obtenus lors des étapes.
- Le propriétaire du meilleur cheval du Grand National de concours complet 2012 est récompensé.

XII. REPARTITION DES POINTS

Écuries du Grand National :

A chaque étape, des points sont attribués aux 8 premières Ecuries en fonction du classement du meilleur cavalier de l'écurie dans l'épreuve Pro Elite Grand Prix de la façon suivante :

REPARTITION DES POINTS	
1 ^{ère} Ecurie	13 points
2 ^{ème} Ecurie	11 points
3 ^{ème} Ecurie	9 points
4 ^{ème} Ecurie	7 points
5 ^{ème} Ecurie	6 points
6 ^{ème} Ecurie	5 points
7 ^{ème} Ecurie	4 points
8 ^{ème} Ecurie	3 points

Au delà de la 8^{ème} place, les Ecuries se voient attribuer 1 point participatif.

Si les deux cavaliers d'une Ecurie participent à l'épreuve Pro Elite Grand Prix, l'Ecurie se voit attribuer 1 point supplémentaire.

Challenge des jeunes :



A chaque étape, des points sont attribués aux 8 premiers Jeunes en fonction de leur classement dans l'épreuve Pro Elite Grand Prix de la façon suivante :

REPARTITION DES POINTS	
1 ^{er} Jeune	13 points
2 ^{ème} Jeune	11 points
3 ^{ème} Jeune	9 points
4 ^{ème} Jeune	7 points
5 ^{ème} Jeune	6 points
6 ^{ème} Jeune	5 points
7 ^{ème} Jeune	4 points
8 ^{ème} Jeune	3 points

Au delà de la 8^{ème} place, les Jeunes se voient attribuer 1 point participatif.

Challenge des propriétaires « Intercontinental – RICHARD ZEGER » :

A chaque étape, des points sont attribués aux 8 premiers chevaux en fonction de leur classement dans l'épreuve Pro Elite Grand Prix de la façon suivante :

REPARTITION DES POINTS	
1 ^{er} Cheval	13 points
2 ^{ème} Cheval	11 points
3 ^{ème} Cheval	9 points
4 ^{ème} Cheval	7 points
5 ^{ème} Cheval	6 points
6 ^{ème} Cheval	5 points
7 ^{ème} Cheval	4 points
8 ^{ème} Cheval	3 points

Au delà de la 8^{ème} place, les chevaux se voient attribuer 1 point participatif.



XIII. TRANSMISSION DES RESULTATS

Les listes de départ sont à télécharger sur FFECOMPET

XIV. PROMOTION ET COMMUNICATION

Obligations de l'organisateur

Un mois avant le début du concours, l'organisateur adressera à la FFE un courrier avec plan de localisation pour l'emplacement du camion Grand National des banderoles, des bannières, des obstacles... Le plan validé par la FFE sera mis en place par l'organisateur et contrôlé sur place par le directeur du Grand National ou son représentant.

Le cartouche FFE / Grand National et les logos des partenaires doivent obligatoirement figurer sur tous les supports de communication du concours : listes de départ, programme, affiche, site du concours... Ces visuels doivent être validés par la FFE.

La remise des prix doit se faire selon le protocole fédéral défini par la FFE. L'organisateur assure la mise en place du podium, des récompenses et des éléments de visibilité en accord avec le représentant FFE sur place.

Droits des images

La FFE est seule propriétaire des droits d'exploitation des différentes épreuves support du Grand National. Elle est seule habilitée à diffuser et/ou autoriser la diffusion de tout ou partie des images animées représentant les épreuves du Grand National sur tous supports audiovisuels de son choix et en tous formats.

A ce titre, la FFE est seule habilitée à entrer en relation, négocier et contracter avec les opérateurs de paris en ligne pour tout ce qui concerne les données et résultats des épreuves supports de paris liés au circuit Grand National et pour les épreuves qui le composent, prises isolément, en association ou globalement.

Si le concours dispose d'un partenaire vidéo, la société fournira à la FFE des images vidéo au format WMV pour l'épreuve Pro Elite Grand Prix, le barrage et la remise des prix.

De plus, la société devra remplir une cession de droits vidéo au profit de la FFE pour l'épreuve Pro Elite Grand Prix Grand National.

L'organisateur pourra disposer de toutes les images réalisées par la FFE sur son étape Grand National pour tous usages.

L'organisateur fournira à FFE Communication pour la promotion du Grand National des photos de la remise des prix ainsi que des photos sport et ambiance des épreuves libres de droits.

L'organisateur doit mettre en place un service pour la presse avec un accès internet.

Le programme devra comporter une page de publicité pour le Grand National, fournie par FFE Communication au format indiqué par l'organisateur un mois avant le concours.

Promotion et communication FFE

- La FFE fera la promotion du circuit, notamment par dossiers de presse, communiqués et plaquettes de présentation.
- FFE Communication adressera 200 affiches Grand National personnalisées à chaque organisateur.



- La FFE anime le site du Grand National et l'actualise après chaque étape
- La FFE met en ligne sur FFE TV un sujet sur chaque étape du Grand National et différents parcours des cavaliers participant à l'épreuve du Grand National.
- La FFE met en place publicités et annonces presse dans les différentes revues équestres pour le circuit et pour chaque étape.

Communication FFE

Pour chaque étape :

- Annonce et compte-rendu
 - dans la Lettre Fédérale
 - par communiqués mailés à la presse de la région, écrite, radio, TV et internet
 - par Newsletters
- Information dans la REF
- Envoi d'un SMS aux abonnés après chaque étape
- Droit d'utilisation des visuels annuels du Grand National.

XV. CALENDRIER

1	TARTAS	40 - Aquitaine	2 au 4 mars
2	VITTEL	88 – Lorraine	22 au 24 juin
3	SANDILLON	45 – Centre Val de Loire	20 au 22 juillet
4	JARDY MARNES LA COQUETTE	92 – Île de France	28 au 30 septembre
5	SAUMUR	49 – Pays de la Loire	9 au 11 novembre

Le

Bon pour acceptation

Pour la Fédération
Jean-Claude GAST
Directeur Général

Pour
Responsable légal

INFORMATIONS A COMPLETER :

Club adhérent organisateur :

Contact :

Téléphone :

Portable :

Mail :

